

LA DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE LES INCENDIES (DFCI)

Prévenir et lutter contre les feux de forêts

1^{ère} partie : Les feux de forêts

Les feux, une menace de plus en plus importante pour la forêt

*Définitions
à retrouver
dans notre
Fiche lexique

Dans la plupart des **écosystèmes forestiers***, le **feu fait partie intégrante de l'équilibre écologique de la forêt**, comme d'autres perturbateurs naturels (les avalanches, **l'érosion...**). Il peut être **un instrument de gestion du milieu forestier** pour réouvrir des espaces embroussaillés entre la forêt et les zones habitées, **pâturer** ou mettre en culture des terres.

Cependant, le feu constitue aujourd'hui **une menace de plus en plus importante pour les vies humaines et la biodiversité**.

Cela s'explique notamment par :

- le **changement climatique**,
- l'augmentation des constructions dans ou à proximité de la forêt,
- la **déprise agricole** provoquant l'arrivée de forêts spontanées sur des terres autrefois cultivées,
- la perte de connaissances et de pratiques traditionnelles pour la gestion de ces espaces.

Qu'est ce qu'un feu de forêt ?

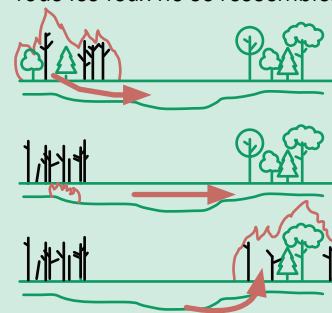
Pour éclore, un feu nécessite la présence :

- d'un **combustible** (forêt, bois, herbe sèche...)
- d'un **comburant** (oxygène)
- d'une **source de chaleur** (étincelle, flamme,...)

On parle d'incendie de forêt lorsque le feu s'étend sur **une surface minimale de 0,5 hectare d'un seul tenant**, et qu'**une partie des strates arbustives et/ou arborées (parties hautes des arbres) est détruite**.

Différents types de feux

Tous les feux ne se ressemblent pas.



Feu de sol

litière, humus ou tourbières



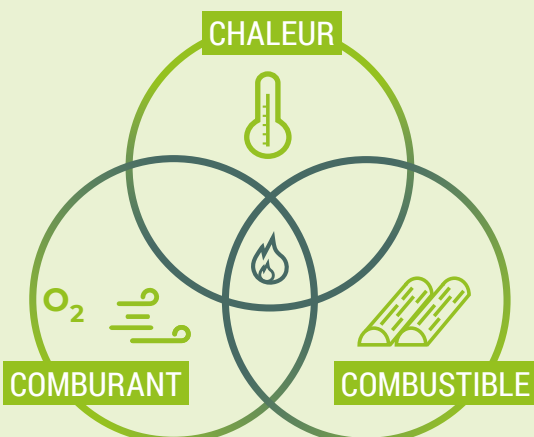
Feu de surface

strates arbustives basses comme la garrigue ou les landes



Feu de cime

partie supérieure des arbres



Le risque feu de forêt

On évalue ce risque à partir d'une combinaison de données incluant les conditions climatiques, les facteurs naturels et les facteurs liés à l'activité humaine auxquels peut être exposé un espace boisé.



RISQUE FEU DE FORÊT



Aléa (probabilité de départ d'un feu)



Vulnérabilité du territoire
(activités humaines et moyens de défense)

Quelques repères

Le risque feu de forêt est un **risque naturel** majeur en France comme dans le monde.

CHIFFRES CLÉS



11 000 ha

DE FORÊTS BRÛLÉS

dans des incendies,
chaque année.



la moitié

SUD ET SUD OUEST DE LA FRANCE

est particulièrement touchée mais ce risque s'étend peu à peu au Nord du pays.



AUJOURD'HUI

1/6

commune

EST CLASSÉE À RISQUE
en France.

D'ICI 2050-2060

1/2

commune

LE SERONT
en France.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La forêt ne brûle pas qu'en été. En raison des sécheresses, de la hausse des températures, de l'activité humaine (chantiers, travaux domestiques...), il n'est pas rare que les feux de forêt interviennent en inter-saisons ou en hiver.



90 %

des feux de forêt

SONT D'ORIGINE HUMAINE



dont

50 %

sont dus à des

IMPRUDENCES.

2^{ème} partie : La défense contre les incendies (DFCI)

La DFCI voit le jour au **19^e siècle sous l'impulsion de propriétaires forestiers**. Elle s'est structurée et développée au siècle suivant, à la suite du grand incendie des Landes en 1949. Elle représente **l'ensemble des dispositifs mis en œuvre pour prévenir et lutter efficacement contre les feux de forêt**.

La DFCI a pour objectif de **réduire la vulnérabilité des territoires à risque, en :**

- Renforçant leur **défensabilité** (équipements et aménagements pour faciliter la lutte contre l'incendie)
- Intégrant le risque feu de forêt dans **l'aménagement et la planification des territoires** (réduire la puissance du feu, sécuriser les lieux de vie et d'activités)
- Améliorant les dispositifs de **surveillance et de prévision**
- **Sensibilisant et en communiquant** sur les risques et les moyens de prévention.



Canadair

Véhicule de secours

Tour de guet

Panneaux de signalisation en forêt

Les principaux équipements et actions DFCI

Pour arrêter un feu, on peut agir sur la source de chaleur (arrêter les flammes) ou sur le combustible (réduire la biomasse). Pour cela, il existe de nombreux équipements et actions pour :

ENTRETENIR, AMÉNAGER	SURVEILLER ET DONNER L'ALERTE	ARRÊTER LES FLAMMES
<p>Zones débroussaillées : périmètres où s'imposent par exemple les Obligations Légales de Débroussaillage pour limiter le risque de départ et propagation de feu et les dommages en cas d'incendie.</p> <p>Activités humaines (pastoralisme, agriculture, vignes) qui créent une coupure de combustible.</p> <p>Pistes : réseaux de circulation accessibles aux véhicules de secours afin de permettre des interventions rapides.</p>	<p>Vigies, tours de guet : ils sont situés sur des points culminants pour surveiller de larges espaces boisés.</p> <p>Patrouilles et groupes d'intervention</p>	<p>Points d'eau : poteaux incendie, citernes, plans d'eau. Ils ravitaillent les camions et véhicules.</p> <p>Moyens aériens : avions, hélicoptères.</p> <p>Utilisation de retardant : pour agir sur le comburant (oxygène).</p>



FORÊTS PÉDAGOGIQUES
Dans 1000 communes
la forêt fait école



Les principaux équipements et actions DFCI (suite)

*LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSILLEMENT

C'est une **obligation légale** qui impose aux propriétaires, à moins de 200 m des zones arborées, de débroussailler autour des habitations et installations les plus sensibles au risque feu de forêt, et le long de leurs voies d'accès, selon des modalités techniques précises définies par arrêté préfectoral.

Cette obligation s'applique à de nombreuses zones dans les régions suivantes : **Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.**



EXPLOITATION FORESTIÈRE ET FEUX DE FORÊT

Des choix de gestion peuvent renforcer la capacité de protection de la forêt face au feu :

- > mélange des essences,
- > éviter les essences très inflammables...



LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Le Chêne liège, grâce à son écorce épaisse qui conserve l'humidité, résiste aux flammes et aux épisodes de fortes chaleurs.

Avec la chaleur, les cônes du Pin d'Alep qui renferment ses graines explosent. Lors d'un incendie, les graines s'éparpillent et l'arbre peut se reproduire.



FORÊTS PÉDAGOGIQUES
Dans 1000 communes
la forêt fait école



3^{ème} partie : La prévention du risque feu de forêt

Une responsabilité pour tous, des devoirs pour chacun

L'affaire de tous !

La DFCI implique au quotidien de **nombreux acteurs** : services de l'État, Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), élus de communes et de collectivités, Départements, Régions, Office National des Forêts, Météo-France, gestionnaires d'ouvrages (parcs éoliens, antennes relais...) et de réseaux (électriques...), experts techniques, etc.



Dans la commune, quel est le rôle du maire ?

- Il **coordonne et réalise l'ensemble des démarches de prévention** et de lutte contre les risques tels que les feux de forêt.
- Il **détient le pouvoir de police** sur le territoire.
- Il **aménage le territoire** : il intègre le risque feu dans les documents de planification (**Plan Local d'Urbanisme, aménagement forestier...**) et réalise des aménagements DFCI.
- Il est **responsable de la sécurité des habitants** sur le territoire communal : il met en œuvre la réglementation, informe et alerte.
- Il **participe à la surveillance DFCI et coordonne les acteurs** sur sa commune (comités communaux, bénévoles...).

La culture du risque

Vivre à proximité de la forêt nécessite de respecter et de faire respecter des règles. Le citoyen doit s'informer et adopter les bons comportements.

La culture du risque s'appuie sur **la connaissance collective des risques encourus** pour réduire l'exposition, favoriser les bonnes pratiques et mieux gérer la crise. Elle implique souvent la réalisation d'exercices d'entraînement appelés aussi Plans communaux de sauvegarde.

Campagne de sensibilisation du gouvernement (2021)



**Ni feu
ni barbecue**
aux abords
des forêts



**Pas de
cigarette**
en forêt ni de mégot
jeté au sol ou par la
fenêtre de la voiture

FEUX DE FORÊT

Les prévenir et s'en protéger

Témoin d'un
début d'incendie,
je donne l'alerte
en localisant le feu
avec précision

Je me mets
à l'abri
dans une
habitation





FORÊTS PÉDAGOGIQUES
Dans 1000 communes
la forêt fait école

4^{ème} partie : Pour travailler cette thématique

En pratique



Créer une campagne de sensibilisation pour l'école sur les bons gestes à adopter pour prévenir les feux de forêt, en cas d'incendie, etc. (flyers, panneaux pour la parcelle, présentation des élèves aux parents et habitants de la commune...)



Participer à un exercice de contrôle des OLD sur la parcelle pédagogique ou autour d'un bâtiment communal avec l'aide de professionnels



Observer un exercice d'attaque du feu réalisé par les sapeurs-pompiers sur une parcelle pédagogique



Participer à un débroussaillage à proximité d'une parcelle ou dans la commune



Participer à l'édition du calendrier annuel des pompiers (illustration d'un des mois de l'année)



Réaliser une carte communale du risque feu de forêt (repérage des zones à risque, des équipements existants, des bonnes pratiques)



Réaliser une exposition sur le feu de forêt (géographie, histoire, écologie...)



Organiser un jeu de piste pour identifier les traces du feu sur un site récemment touché par un incendie de forêt



Réaliser un reportage avec les acteurs clés de la gestion de crise feu de forêt dans la commune

Pour aller plus loin

- > [Sites du gouvernement](#), du Ministère de l'agriculture et de l'écologie
- > [Dépliant « Toi aussi protège la forêt »](#) accompagné de son kit pédagogique
- > Site [Prévention incendie](#) : ressources, conseils, actualités...
- > [Prêt d'une exposition](#) (Entente Valabre)
- > [Livret](#) d'interprétation des paysages méditerranéens et des enjeux
- > [Dossier Futura sciences](#) sur les feux de forêt
- > [Vidéos](#) sur la plateforme Lumni
- > [La boîte à outils du débroussaillage](#)
- > Sites web régionaux "espace débroussaillage" pour les maires de votre région (informations à trouver auprès de l'UR des Communes forestières de votre département)

Ce document est produit par la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR), dans le cadre du programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école". Ce programme d'éducation à la forêt propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des Communes forestières.



Pour en savoir plus : Télécharger le dépliant de présentation du programme sur fncofor.fr

Publication mars 2022
Crédits photos : Communes forestières
Création graphique : mathilde-auvray.fr
Rédaction : FNCOFOR